

CONTRE LA DISSOLUTION DE LA JEUNE GARDE ANTIFASCISTE ET D'URGENCE PALESTINE

Le mardi 29 avril, face à un député RN qui l'interpellait lors de la séance des questions au gouvernement, M. Bruno Retailleau confirmait sa volonté d'entamer une procédure de dissolution contre l'organisation antifasciste La Jeune Garde : « Je veux confirmer que dans quelques heures, la procédure contradictoire contre La Jeune Garde, qui doit amener, je l'espère, à cette dissolution, sera engagée ».

Ces propos, qui visent une nouvelle fois à museler des organisations et des voix antifascistes ou antiracistes, s'inscrivent dans un contexte particulier, celui du meurtre islamophobe d'Aboubakar Cisse, dans la mosquée de la Grande Combe, le 25 avril 2025. Ainsi, pour lutter contre le racisme, après un meurtre islamophobe, le ministre fait le choix, plutôt que de s'élever contre celles et ceux qui au quotidien génèrent par leurs discours ces gestes mortifères, de combattre une association qui lutte contre le fascisme !

Ce n'est pas un hasard si Bruno Retailleau est le fer de lance de cette énième entreprise pour diaboliser l'antifascisme, orchestrée par l'extrême droite. Il est depuis son entrée en politique, le porte-voix constant des positions les plus réactionnaires, ainsi qu'un des agent-es de l'extrême-droitisation d'une large partie du spectre politique. Ainsi, il se fait le relais complaisant de celles et de ceux, du RN à LR, en passant par le groupuscule identitaire Némésis, qui demandent régulièrement la tête de La Jeune Garde. Et cette procédure intervient au moment où les fascistes viennent de parader dans les rues de Paris sous la protection bienveillante des forces de l'ordre.

Après la tentative de Gérald Darmanin, lorsqu'il était lui-même ministre de l'Intérieur, de dissoudre le mouvement des Soulèvements de la Terre, Bruno Retailleau s'en prend désormais au collectif Urgence Palestine qui lutte pour l'arrêt du génocide à Gaza, la fin de la colonisation et de la situation d'apartheid en Palestine en réclamant également sa dissolution. Il maintient et accentue sa stratégie de brutalisation et de silenciation de toutes les formes de contestation de ses politiques racistes et réactionnaires.

Outre l'islamophobie, le racisme, et une défiance vis-à-vis de l'état de droit, nous ne comprenons pas sur quels motifs concrets ces décisions sont prises par les gouvernants. Nous exigeons l'arrêt des dissolutions d'associations qui œuvrent contre les racismes, les dominations, l'exploitation et le colonialisme.

Aujourd'hui plus que jamais, nous ne les laisserons pas faire !

**MOBILISONS-NOUS
VENDREDI 23 MAI 2025 À 18H00
PRÉFECTURE DE GAP**

**Signez la pétition contre la
dissolution
D'URGENCE PALESTINE :**



<https://framaforms.org/contre-le-genocide-pour-une-palestine-libre-non-a-la-dissolution-durgence-palestine-1746161697>

**CGT - Solidaires - ATTAC – CIMADE - LDH - L'APRÈS - 05-PAGC -
ENSEMBLE LFI - NPA - NFP Collectif Buëch Dévoluy**